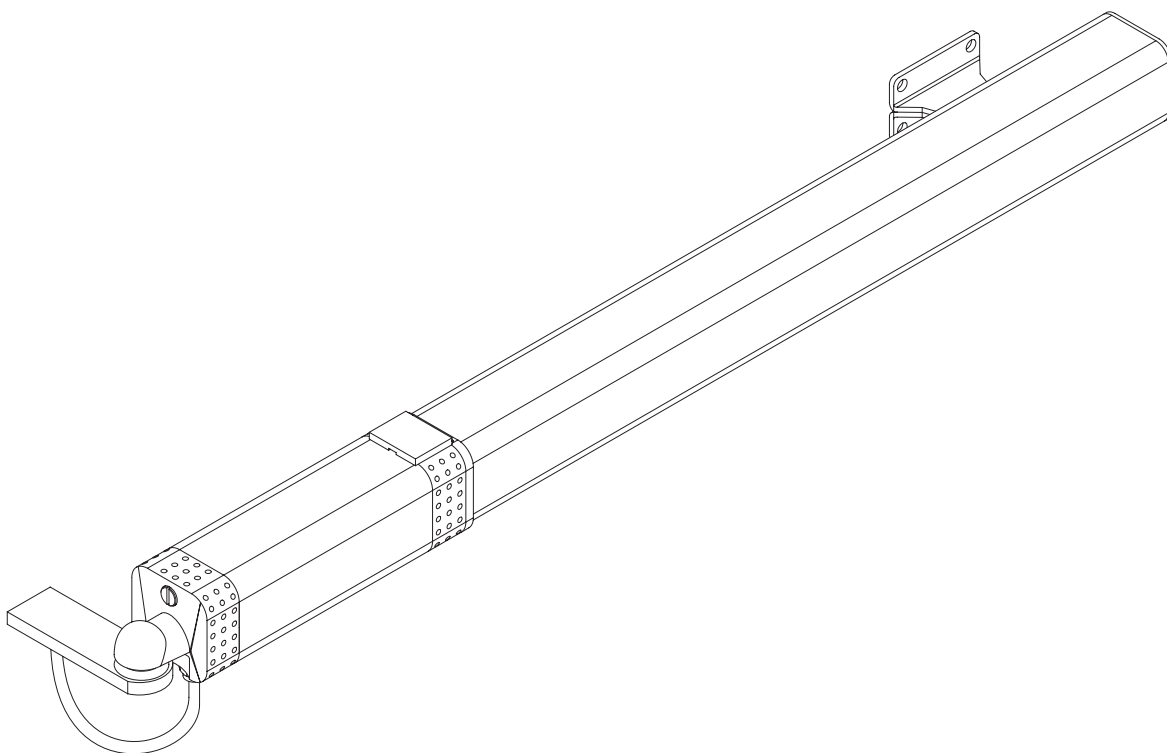


- I** AUTOMAZIONI A PISTONE PER CANCELLI A BATTENTE
- GB** PISTON AUTOMATION FOR SWING GATES
- F** AUTOMATIONS A PISTON POUR PORTAILS BATTANTS
- D** KOLBENANTRIEBE FÜR DREHTORE
- E** AUTOMATIZACIONES A PISTON PARA PORTONES CON BATTENTE
- P** AUTOMATIZAÇÕES DE PISTÃO PARA PORTÕES DE BATENTE

ORO - ORO/E



ISTRUZIONI D'USO E DI INSTALLAZIONE
INSTALLATION AND USER'S MANUAL
INSTRUCTIONS D'UTILISATION ET D'INSTALLATION
INSTALLATIONS-UND GEBRAUCHSANLEITUNG
INSTRUCCIONES DE USO Y DE INSTALACION
INSTRUÇÕES DE USO E DE INSTALAÇÃO



**AZIENDA CON SISTEMA QUALITÀ
 CERTIFICATO DA DNV**

UNI EN ISO 9001

Via Lago di Vico, 44
 36015 SCHIO (VICENZA)
 Tel.naz. 0445696511
 Tel.int. +39 0445696533
 Fax 0445696522
 INTERNET www.bft.it
 E-MAIL sales@bft.it



Nous vous félicitons pour avoir choisi ce produit. Nous sommes sûrs qu'il vous rendra le service nécessaire à vos besoins.

1) GÉNÉRALITÉS

Piston hydraulique compact et robuste, disponible en plusieurs versions selon les besoins et le domaine d'utilisation.

La force de poussée peut être réglée d'une façon extrêmement précise au moyen de deux soupapes de dérivation qui représentent la sécurité anti-écrasement.

Le fonctionnement à la fin de course est réglé électroniquement dans le tableau des commandes au moyen d'un temporisateur.

2) SÉCURITÉ

Si installée et utilisée correctement, la motorisation est conforme au degré de sécurité requis.

Il est toutefois conseillé de respecter ces quelques règles de conduite afin d'éviter des inconvénients et des accidents.

- Avant d'utiliser la motorisation, lire attentivement les instructions d'utilisation et les conserver en cas de besoin.
- Tenir les enfants, les personnes et les choses hors du rayon d'action de la motorisation, particulièrement pendant le fonctionnement.
- Ne pas laisser les radiocommandes ou d'autres dispositifs de commande à portée des enfants, afin d'éviter des actionnements involontaires de la motorisation.
- Ne pas contraster volontairement le mouvement du vantail.
- Ne pas tenter d'ouvrir manuellement le portail si :
 - dans le modèle **ORO/E** l'électroserrure n'a pas été déblocuée avec la clé spéciale.
 - dans le modèle **ORO** le déblocage n'a pas été activé avec la clé spéciale (fig.1).
- Ne pas modifier les composants de la motorisation.
- En cas de mauvais fonctionnement, couper l'alimentation, activer le déblocage d'urgence afin de permettre l'accès et demander l'intervention d'un technicien qualifié (installateur).
- Pour toute opération de nettoyage extérieur, couper l'alimentation de ligne.
- Tenir propres les optiques des cellules photoélectriques et les dispositifs de signalisation lumineuse. S'assurer que des branches ou des arbustes ne dérangent pas les dispositifs de sécurité (cellules photoélectriques).
- Pour toute intervention directe sur la motorisation, s'adresser à du personnel qualifié (installateur).
- Faire contrôler la motorisation chaque année par du personnel qualifié.

3) MANOEUVRE D'URGENCE

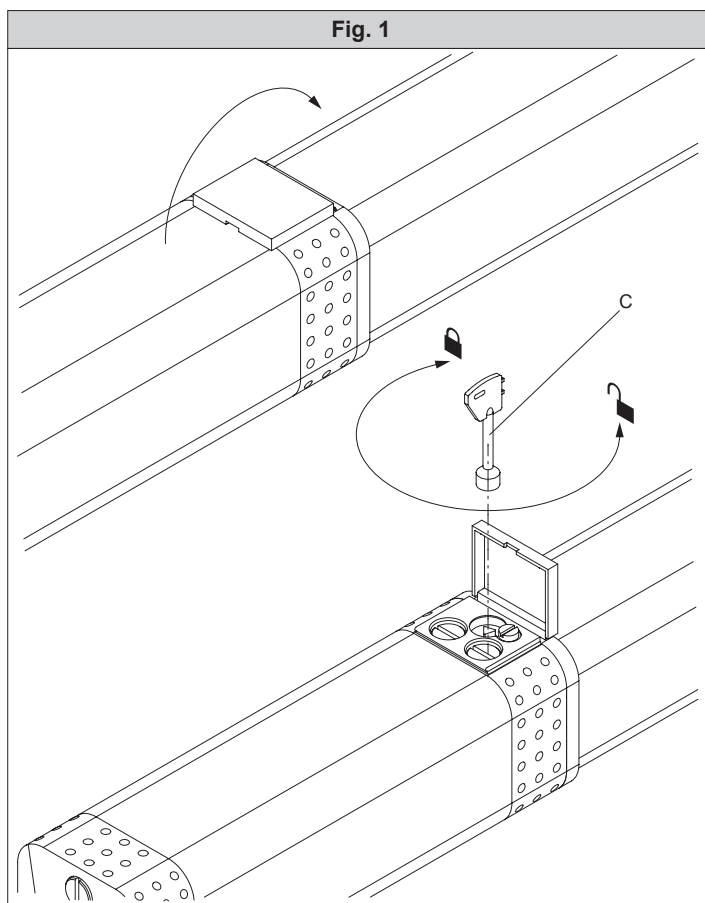
3.1) Mod. ORO

Dans les cas d'urgence, par exemple en cas de coupure d'électricité, pour déblocuer le portail il faut introduire la clé C, qui sert aussi pour le réglage de la soupape de dérivation, dans le pivot triangulaire (Fig.1) et la tourner dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre. Le portail peut de cette façon être ouvert manuellement. Pour reprendre le fonctionnement électrique initial de l'actionneur, tourner la clé dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au blocage complet du pivot.

3.2) Mod. ORO/E

Ces modèles sont réversibles, donc pour la manoeuvre manuelle du portail il suffit d'ouvrir l'électroserrure avec la clé relative.

Pour faciliter la manoeuvre manuelle, on peut activer le déblocage manuel au moyen du pivot triangulaire accessible avec la clé spéciale.



1) SÉCURITÉ GÉNÉRALE

ATTENTION! Une installation effectuée d'une façon erronée ou une utilisation impropre du produit peuvent provoquer des lésions aux personnes, aux animaux ou aux choses.

- Lisez attentivement la brochure "**Avvertissements**" et le "**Manuel d'instructions**" qui accompagnent ce produit, puisqu'ils fournissent d'importantes indications concernant la sécurité, l'installation, l'utilisation et l'entretien.
- Éliminer les matériaux d'emballage (plastique, carton, polystyrène etc.) selon les prescriptions des normes en vigueur. Ne pas laisser des enveloppes en nylon et polystyrène à la portée des enfants.
- Conserver les instructions pour les annexer à la fiche technique et pour les consulter en cas de besoin.
- Ce produit a été conçu et réalisé exclusivement pour l'utilisation indiquée dans cette documentation. Des utilisations non indiquées dans cette documentation pourraient provoquer des dommages au produit et représenter une source de danger pour l'utilisateur.
- La Société décline toute responsabilité dérivée d'une utilisation impropre ou différente de celle à laquelle le produit a été destiné et qui est indiquée dans cette documentation.
- Ne pas installer le produit dans une atmosphère explosive.
- Les éléments constituant la machine doivent être conformes aux Directives Européennes suivantes: 89/336/CEE, 73/23/CEE (amendée par RL 91/263/CEE, 92/31/CEE et 93/68/CEE). Pour tous les Pays extra-CEE, outre les normes nationales en vigueur, pour assurer un bon niveau de sécurité, il est conseillé de respecter aussi les normes indiquées ci-haut.
- La Société décline toute responsabilité en cas de non respect des normes de **Bonne Technique** dans la construction des fermetures (portes, portails etc.), ainsi qu'en cas de déformations pouvant se produire pendant l'utilisation.
- L'installation doit être conforme aux prescriptions des Directives Européennes: 89/336/CEE, 73/23/CEE (amendée par RL 91/263/CEE, 92/31/CEE et 93/68/CEE).
- Couper l'alimentation électrique avant d'effectuer n'importe quelle intervention sur l'installation. Débrancher aussi les éventuelles batteries de secours.
- Prévoir sur la ligne d'alimentation de la motorisation un interrupteur ou un magnétothermique omipolaire avec distance d'ouverture des contacts égale ou supérieure à 3mm.
- Vérifier qu'en amont de la ligne d'alimentation il y ait un interrupteur différentiel avec seuil de 0,03A.
- Contrôler si l'installation de terre est effectuée correctement: connecter toutes les parties métalliques de la fermeture (portes, portails etc.) et tous les composants de l'installation dotés de borne de terre.
- Appliquer tous les dispositifs de sécurité (cellules photoélectriques, barres palpeuses etc.) nécessaires à protéger la zone des dangers d'écrasement, d'entraînement, de cisaillement.
- Appliquer au moins un dispositif de signalisation lumineuse (feu clignotant) en position visible, fixer à la structure un panneau de **Attention**.
- La Société décline toute responsabilité en matière de sécurité et de bon fonctionnement de la motorisation si des composants d'autres producteurs sont utilisés.
- Utiliser exclusivement des pièces originales pour n'importe quel entretien ou réparation.
- Ne pas effectuer des modifications aux composants de la motorisation si non expressément autorisée par la Société.
- Faire connaître à l'utilisateur de l'installation les systèmes de commande appliqués et l'exécution de l'ouverture manuelle en cas d'urgence.
- Ne pas permettre à des personnes et à des enfants de stationner dans la zone d'action de la motorisation.
- Ne pas laisser des radiocommandes ou d'autres dispositifs de commande à portée des enfants afin d'éviter des actionnements involontaires de la motorisation.
- L'utilisateur doit éviter toute tentative d'intervention ou de réparation de la motorisation et ne s'adresser qu'au personnel qualifié.
- Tout ce qui n'est pas expressément prévu dans ces instructions est interdit.

2) GÉNÉRALITÉS

Vérin hydraulique compact et robuste, disponible en plusieurs versions selon les besoins et le domaine d'utilisation.

Il est disponible avec blocage hydraulique en fermeture ou sans blocage hydraulique (à munir d'électroserrure).

Pour faciliter la manoeuvre manuelle, on peut activer le déblocage manuel au moyen du pivot triangulaire accessible avec la clé spéciale.

La force de poussée se règle avec une précision extrême au moyen de deux soupapes by-pass qui constituent la sécurité anti-écrasement.

Le fonctionnement à la fin de course est réglé électroniquement sur le tableau de commande au moyen d'un temporisateur.

Tous les modèles sont disponibles avec ralentissement dans la phase de fermeture.

3) PARTIES PRINCIPALES DE LA MOTORISATION (fig.1)

- M)** Moteur monophasé 2 pôles protégé par disjoncteur thermique
- P)** Pompe hydraulique lobée
- D)** Distributeur avec soupapes de réglage
- C)** Cylindre avec piston
- CS)** Couvre-tige
- S)** Réservoir
- SB)** Déblocage
- T)** Tête
- F)** Flasque arrière et fixation articulée.

Composants fournis en dotation: fixations au poteau et au portail - clé de déblocage personnalisée - condensateur de marche - manuel d'instructions.

4) CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	Mod.ORO	Mod.ORO/E
Alimentation		: 230Vac±10% - 50Hz (tensions spéciales en option)
Moteur		: 2800min ⁻¹
Puissance absorbée		: 240W
Condensateur		: 6.3µF
Pression maxi		: 2MPa (20bar)
Débit de la pompe	: 0.9l/min	: 0.6l/min
Force de poussée		: 1500N
Force de traction		: 1250N
Temps d'ouvert. (course ut.)	: 20s	: 27s
Temps de fermet. (course ut.)	: 20s	: 27s
Type de blocage		: blocage hydr. en fermeture
		: électroserrure fermeture/ouverture
Longueur maxi du vantail	: 1.8m	: 2.5m
Poids maxi du vantail	: 1800N(~180kg)	: 2000N (~200kg)
Course utile		: 250mm
Manoeuvres en 24 heures		: 60
Réaction au choc		: Embrayage hydraulique
Manoeuvre manuelle		: Clé de déblocage
Protection thermique		: 120°C
Conditions ambiantes		: -10°C à +60°C
Degré de protection		: IP55
Poids de l'opérateur		: 53N (~5.3kg)
Dimensions		: voir fig. 2
Huile		: Idrolux à moins d'une indication différente sur l'actuateur (0.75 litres)
Bruit généré		: <70dB(A)

5) INSTALLATION DE L'ACTIONNEUR

5.1) Vérifications préliminaires

Contrôler:

- Que la structure du portail est suffisamment robuste. En tous les cas, l'actionneur doit pousser le vantail à un endroit renforcé.
- Que les vantaux bougent manuellement et sans effort pour toute sa course.
- Que les butées d'arrêt des vantaux sont installées tant en ouverture qu'en fermeture.
- Si le portail n'est pas neuf, contrôler l'état d'usure de tous les composants.
- Réparer ou remplacer les parties défectueuses ou usées.

La fiabilité et la sécurité de la motorisation sont directement influencées par l'état de la structure du portail.

5.2) Cotes d'installation

Les cotes d'installation sont indiquées dans le tableau du modèle correspondant (fig.3). Se référer aussi au schéma de la fig.4.

Le schéma de la fig.4 utilise les conventions suivantes:

- P** Étrier arrière de fixation au poteau.
- F** Fourche avant de fixation du vantail.
- a-b** Cotes pour déterminer le point de fixation de l'étrier "P".
- C** Valeur de l'entraxe de fixation.
- D** Longueur du vantail.
- x** Distance de l'axe du vantail à l'arête du poteau.
- Z** Valeur toujours supérieure à 40mm (b-x).
- kg** Poids maxi du vantail (voir **Caractéristiques techniques**).
- α° Angle d'ouverture du vantail.

5.3) Comment interpréter les mesures d'installation (fig.3)

Le tableau représente les cotes de "a" et "b" conseillés en fonction de la longueur du portail et des degrés α° d'ouverture désirés.

Plus les valeurs de "a" et "b" sont petites, plus le temps nécessaire pour l'ouverture et la fermeture du portail est court.

Plus les valeurs de "a" et "b" sont grandes, plus la force développée par le piston est grande (en cas de portails petits mais lourds ou avec de considérables frottements, il est conseillé d'augmenter les valeurs de "a" et "b").

Des valeurs trop inégales de "a" et "b" provoquent une variation de vitesse pendant l'ouverture et la fermeture, avec possibilité d'oscillations et de coincements du portail.

ATTENTION! Toutes les versions sont dotées d'articulation qui permet d'allonger ou de raccourcir la tige d'environ 5mm seulement si avant l'installation on l'a fixée aux cotes indiquées dans la fig.8; à la fin de l'installation, ce réglage permet de corriger la course de la tige.

La fig.9 indique l'oscillation par rapport à l'axe horizontale que les opérateurs peuvent avoir.

Pour l'installation, suivre rigoureusement les phases indiquées de suite en ayant soin de protéger la tige chromée de l'actionneur pendant toutes les opérations, afin d'en éviter l'endommagement dû à des chocs ou à d'éventuels déchets de soudage.

- 1) Déterminer "a - b - α° " dans le tableau de la fig.3
- 2) Fixe l'étrier "P" (fig.10) au poteau.
- 3) Monter le piston à l'étrier "P".
- 4) Contrôler que la le joint de la tige soit réglé comme indiqué dans la fig.8.
- 5) Retirer complètement la tige après avoir activé le déblocage d'urgence (fig. 18).
- 6) Faire rentrer manuellement la tige jusqu'à ce que le trou du joint se superpose au trou situé sur le modèle en carton (fig.22).
- 7) Monter la fourche "F" (fig. 8) à la tige.
- 8) Fermer complètement le vantail du portail sur la butée centrale.
- 9) En maintenant le piston nivelé, marquer la position de fixation de la fourche "F" (fig. 10) au vantail.
- 10) Enlever la fourche "F" de la tige, déplacer latéralement le piston.
- 11) Fixer la fourche "F" (fig. 10) au vantail avec des vis ou une soudure.
- 12) Reconnecter la tige à la fourche "F", enlever la vis d'échappement "S" (fig. 17) et appliquer l'alimentation à l'actionneur.
- 13) Executer quelques cycles complets.
- 14) En cas de besoin, pour corriger l'angle d'ouverture, utiliser le réglage de la fixation articulée (fig.8).
- 15) Une fois terminée l'installation bloquer le joint de la tige comme suit: nettoyer la tige; insérer la protection dans une pince adéquate et bloquer le contre-écrou avec une clé fixe comme indiqué dans la fig.8A.

5.4) Précautions pour des installations particulières

Fig. 5 Il faut réaliser une niche pour recevoir l'opérateur lorsque le vantail est complètement ouvert; la fig.5 montre les mesures de la niche.

Fig. 7 Si la cote "b" est supérieure aux valeurs indiquées dans les tableaux d'installation, il faut déplacer le gond du vantail ou bien réaliser une niche dans le poteau (voir fig.6).

5.5) Ancrage des fixations au poteau

Souder ou fixer au poteau la base de l'étrier fourni en dotation et, après les mesures pour "a" et "b", souder sur celle-ci la plaque "P" (fig.10).

- Si le poteau est en maçonnerie, la plaque "P" devra être soudée à la base métallique "PF" et ancrée en profondeur avec des agrafes spéciales "Z" soudées derrière la base (fig.11a).
- Si le poteau est en pierre, la plaque "P", soudée à la base métallique "PF" peut être fixée avec quatre goujons métalliques "T" (fig.11b); si le portail est grand, l'on conseille de souder la plaque "P" à une base de forme angulaire (fig.11c).

5.6) Ancrage des fixations au vantail

Souder ou fixer au vantail la fourche "F" à l'entraxe "C" indiqué dans la fig.4, en faisant attention à ce que l'actionneur soit parfaitement horizontal (niveau "L" fig.10) par rapport au plan de mouvement du portail.

- Si le portail est en métal, la fourche peut être soudée (fig.12a) ou fixée avec des vis adéquates (fig.12c).
- Si le portail est en bois, la fourche peut être fixée avec des vis adéquates (fig.12b).

6) BUTÉE D'ARRÊT DES VANTAUX AU SOL

Pour le bon fonctionnement de l'actionneur, il faut utiliser des butées d'arrêt "FA" tant en ouverture qu'en fermeture, comme indiqué dans la fig.13.

Les butées d'arrêt des vantaux doivent éviter que la tige de l'actionneur atteigne la fin de course. La fig.14 fournit les cotes pour vérifier l'installation correcte avec actionneur en poussée ou en traction. Elles doivent être

positionnées de façon à maintenir une marge de course de la tige d'environ 5mm; ceci évite des anomalies de fonctionnement.

7) APPLICATION DE L'ÉLECTROSERRURE

Elle est nécessaire uniquement dans les modèles ORO/E parce qu'ils ne sont pas munis de blocage hydraulique en fermeture.

L'électroserrure mod. EBP (fig.15) est constituée d'un électroaimant à service continu avec accrochage au sol.

Dans ce dispositif l'excitation reste pour tout le temps de travail de l'actionneur permettant ainsi à la dent d'accrochage d'arriver à la butée de fermeture soulevée sans opposer la moindre résistance; cette propriété permet de réduire la charge de poussée en fermeture en améliorant la sécurité anti-écrasement.

Même en cas de mauvais fonctionnement de l'actionneur ou en cas de coupure d'électricité, il est possible d'utiliser l'électroserrure pour fermer le portail.

8) PRÉDISPOSITION DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Prédisposer l'installation électrique (fig.16) se référant aux normes en vigueur pour les installations électriques CEI 64-8, IEC364, harmonisation HD384 et à d'autres normes nationales. Tenir nettement séparées les connexions d'alimentation de ligne des connexions de service (cellules photoélectriques, barres palpeuses, dispositifs de commande etc.).

ATTENTION! Pour la connexion à la ligne, utiliser un câble multipolaire de section minimale 3x1.5mm² et du type prévu par les normes en vigueur. A titre d'exemple, si le câble est à l'extérieur (exposé aux intempéries), il doit au moins être égal à H07RN-F tandis que, si à l'intérieur ou bien à l'extérieur dans un canal de protection, il doit au moins être égal à H05 VV-F avec 3x1.5mm² de section.

Réaliser les connexions des dispositifs de commande et de sécurité selon les normes pour les installations précédemment citées.

La fig.16 montre le nombre de connexions et la section pour une longueur des câbles d'alimentation jusqu'à 100 mètres; pour des longueurs supérieures, calculer la section pour la charge réelle de la motorisation.

Lorsque les longueurs des connexions auxiliaires dépassent 50 mètres ou si elles passent dans des zones critiques pour les perturbations, il est conseillé de désaccoupler les dispositifs de commande et de sécurité avec des relais adéquats.

8.1) Les composants principaux d'une motorisation sont (fig.16):

- I** Interrupteur omnipolaire homologué avec ouverture des contacts d'au moins 3mm, doté de protection contre les surcharges et les courts-circuits, en mesure de couper la motorisation de la ligne. En cas d'absence, prévoir en amont de la motorisation un interrupteur différentiel homologué de portée adéquate avec seuil de 0.03A.
- Qr** Tableau de commande et récepteur incorporé.
- SPL** Carte de préchauffage pour fonctionnement à des températures inférieures à 5°C (en option).
- S** Sélecteur à clé.
- AL** Feu clignotant avec antenne accordée et câble RG58.
- M** Actionneur.
- E** Électroserrure.
- Fte** Couple de cellules photoélectriques extérieures (partie émettrice).
- Fre** Couple de cellules photoélectriques extérieures (partie réceptrice).
- Fti** Couple de cellules photoélectriques internes avec colonnettes CF (partie émettrice).
- Fri** Couple de cellules photoélectriques internes avec colonnettes CF (partie réceptrice).
- T** Emetteur 1-2-4 canaux.

Important: Avant de faire fonctionner électriquement l'actionneur, enlever la vis d'échappement "S" (fig. 17) située sous le flasque arrière avec fixation articulée et la conserver pour une éventuelle réutilisation. N'enlever la vis d'échappement "S" que lorsque l'actionneur est installé.

9) OUVERTURE MANUELLE

Dans les cas d'urgence, par exemple en cas de panne électrique, pour débloquer le portail il faut introduire la clé C, qui sert aussi pour le réglage de la soupape de dérivation, dans le pivot triangulaire (Fig.18) et la tourner dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre. Le portail peut de cette façon être ouvert manuellement.

ATTENTION! pousser manuellement le vantail à la même vitesse que l'actionneur.

Pour rétablir le fonctionnement électrique de l'actionneur, tourner la clé dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au blocage complet du pivot.

9.1) Mod. ORO

Dans les cas d'urgence, par exemple en cas de coupure d'électricité, pour débloquer le portail il faut introduire la clé C, qui sert aussi pour le réglage de la soupape de dérivation, dans le pivot triangulaire (Fig.18) et la tourner dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre. Le portail peut de cette façon être ouvert manuellement. Pour reprendre le fonctionnement électrique initial de l'actionneur, tourner la clé dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au blocage complet du pivot.

9.2) Mod. ORO/E

Ces modèles sont réversibles, donc pour la manoeuvre manuelle du portail il suffit d'ouvrir l'électroserrure avec la clé relative.

Pour faciliter la manoeuvre manuelle, on peut activer le déblocage manuel au moyen du pivot triangulaire accessible avec la clé spéciale.

10) RÉGLAGE DE LA FORCE DE POUSSÉE

Soulever le couvercle du bloc articulé dans le sens indiqué par la flèche (fig.19) jusqu'à découvrir les deux soupapes.

La force de poussée se règle au moyen de deux soupapes marquées par l'inscription "Close" et "Open" respectivement pour le réglage de la force de poussée en fermeture et en ouverture (fig.19).

En tournant les soupapes vers le signe "+", la force transmise augmente; en les tournant vers le signe "-", elle diminue.

Pour une bonne sécurité anti-écrasement, la force de poussée doit être réglée sur une force légèrement supérieure à celle nécessaire pour bouger le vantail tant en fermeture qu'en ouverture; en tous les cas la force de poussée à l'extrémité du vantail ne doit pas dépasser les limites prévues par les normes nationales en vigueur.

En aucun cas il faut fermer complètement les soupapes de dérivation.

Une fois les réglages terminés, rétablir le système de déblocage.

L'actionneur n'est pas doté de fins de course électriques. Les moteurs s'arrêtent donc à la fin du temps de travail programmé dans l'unité de commande. Ce temps de travail doit être d'environ 2-3 secondes supérieur au moment où les vantaux rencontrent les butées d'arrêt au sol.

11) POSITIONNEMENT DES CACHES

La cache "C" de tous les modèles devient droite ou gauche en inversant la position du bouchon "T" (fig. 21), se rappelant de maintenir l'écoulement de l'eau toujours en bas. Remonter la vis Q (fig.21).

12) VÉRIFICATION DE LA MOTORISATION

Avant de mettre définitivement en oeuvre la motorisation, contrôler soigneusement ce qui suit:

- S'assurer que tous les composants soient fixés solidement.
- Contrôler le bon fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité (cellules photoélectriques, barre palpeuse pneumatique etc.).
- Vérifier la commande de manoeuvre d'urgence.
- Vérifier l'opération d'ouverture et de fermeture avec les dispositifs de commande appliqués.
- Vérifier la logique électronique de fonctionnement normale (ou personnalisée) de l'unité de commande.

13) UTILISATION DE L'AUTOMATION

La motorisation pouvant être commandée à distance par radiocommande ou bouton de Start, il est indispensable de contrôler souvent le bon fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité.

Pour toute anomalie de fonctionnement, intervenir rapidement en s'adressant à du personnel qualifié.

Il est recommandé de tenir les enfants loin du rayon d'action de l'automation.

14) COMMANDE

La commande peut être de type différent (manuelle, avec radiocommande, contrôle des accès avec carte magnétique etc.) selon les besoins et les caractéristiques de l'installation. Pour les différents types de commande, voir les instructions correspondantes.

L'installateur s'engage à informer l'utilisateur sur l'utilisation correcte de la motorisation, en mettant en évidence les opérations à effectuer en cas d'urgence.

15) ENTRETIEN

Avant d'effectuer des opérations d'entretien sur l'opérateur, couper l'alimentation électrique.

- Vérifier périodiquement s'il y a des fuites d'huile.

Pour effectuer la mise à niveau, n'utiliser que de l'huile du même type (voir tableau données techniques , à moins d'une indication différente sur l'opérateur) et procéder comme suit:

- a) Faire sortir toute la tige et retirer le bouchon P situé sur le flasque arrière (fig.20).

- b) Ajouter l'huile prescrite jusqu'à ce que son niveau soit à la même hauteur que le trou du bouchon (fig.20).

- c) Remonter le tout en faisant attention au joint.

ATTENTION - Tous les deux ans, changer complètement l'huile de chaque octuateurs. L'huile doit être exclusivement du même type (voir le données techniques).

- Vérifier les dispositifs de sécurité de la motorisation.
- Pour toute anomalie de fonctionnement non résolue, couper l'alimentation du système et demander l'intervention de personnel qualifié.
- Pendant la période de hors service, activer le déblocage manuel afin de permettre l'ouverture et la fermeture manuelle en débloquent l'électroserrure.

16) INCONVÉNIENTS ET REMÈDES**16.1) Fonctionnement défectueux de l'actionneur**

Vérifier avec l'instrument spécial la présence de tension aux extrémités de l'actionneur après la commande d'ouverture ou de fermeture.

Si le moteur vibre mais ne tourne pas, la cause peut être:

- Un branchement erroné du fil commun C, (en tous les cas, de couleur bleu).
- Le condensateur de marche n'est pas branché aux deux bornes de marche.
- Si le mouvement du vantail est contraire à la normale, inverser les connexions de marche du moteur dans l'unité de commande.
- Arrêts des vantaux: lorsque le temps de travail est insuffisant, il peut arriver que les vantaux n'achèvent pas leur course. Augmenter légèrement le temps de travail dans l'unité de commande.

16.2) Fonctionnement défectueux des accessoires électriques

Tous les dispositifs de commande et de sécurité, en cas de panne, peuvent provoquer des anomalies de fonctionnement ou le blocage de la motorisation.

Si l'unité de commande est dotée d'autodiagnostic, localiser la panne. En cas de panne, il est opportun de débrancher un à un tous les dispositifs de l'automation, et si nécessaire faire une connexion volante, jusqu'à localiser celui qui provoque la panne. Après l'avoir réparé ou remplacé, rétablir tous les dispositifs précédemment débranchés. Pour tous les dispositifs installés, se référer au manuel correspondant.

ATTENTION! l'intervention doit être effectuée par du personnel qualifié. Pendant les opérations d'entretien, la zone opérationnelle du portail doit être opportunément signalée et clôturée, de telle façon à éviter des dangers pour les personnes, les animaux, les choses.

AVERTISSEMENT- Le bon fonctionnement de l'opérateur n'est assuré que si les données fournies dans ce manuel sont respectées. Le constructeur ne répond pas en cas de dommages dus au non respect des normes de sécurité, d'installation, de bonne technique et des indications fournies dans ce manuel.

17) DÉMOLITION

ATTENTION! s'adresser uniquement à du personnel qualifié.

L'élimination des matériaux doit être faite en respectant les normes en vigueur.

En cas de démolition de la motorisation, il n'existe aucun danger ou risque particulier dérivant de la motorisation.

En cas de récupération des matériaux, il sera opportun de les trier selon leur genre (parties électriques - cuivre - aluminium - plastique - etc.).

18) DÉMONTAGE

ATTENTION! s'adresser uniquement à du personnel qualifié.

Si la motorisation doit être démontée et remontée ailleurs, il faut:

- Couper l'alimentation et débrancher toute l'installation électrique extérieure.
- Si des composants ne peuvent pas être enlevés ou sont endommagés, il faudra les remplacer.

Les descriptions et les figures de ce manuel n'engagent pas le constructeur. En laissant inaltérées les caractéristiques essentielles du produit, la Société se réserve le droit d'apporter à n'importe quel moment les modifications qu'elle juge opportunes pour améliorer le produit du point de vue technique, commercial et de construction, sans s'engager à mettre à jour cette publication.

Fig. 1

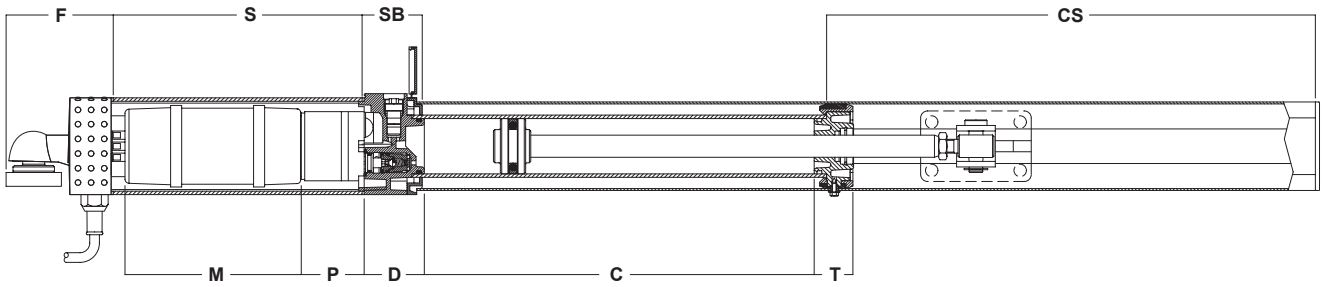
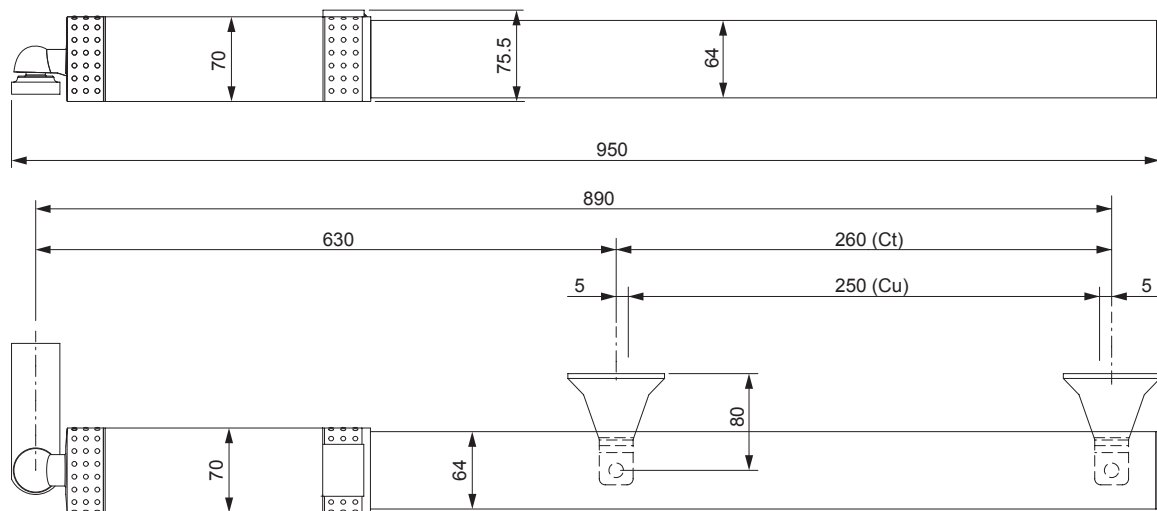


Fig. 2



Ct = Corsa totale
Total stroke
Course totale
Totalhub
Carrera total

Cu = Corsa utile
Working stroke
Course utile
Nutzhub
Carrera útil

Fig. 3

a (mm) \ b (mm)	80	90	100	110	120	130	140	150	160
80					112	104	99	94	91
90					105	99	94	91	88
100					100	94	91		
110					95	89	87		
120			103	95	90				
130		106	95	90	86				
140		96	89						
150	97	89	84						
160	88	83	80						α°

Fig. 4

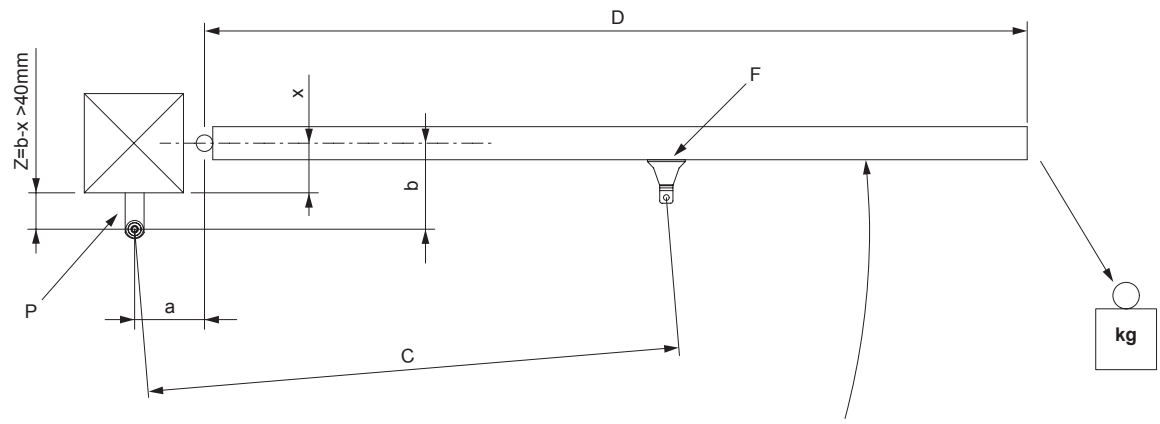


Fig. 5

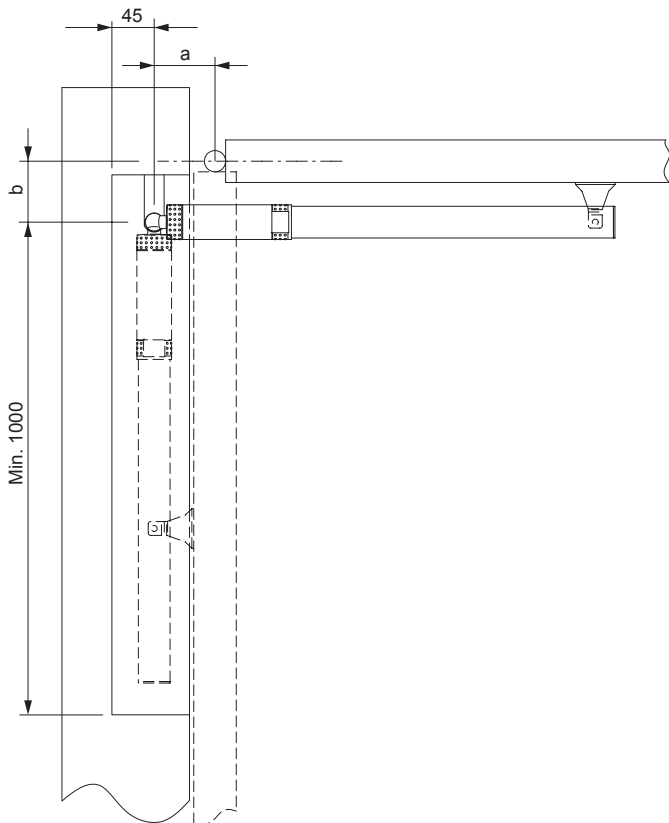


Fig. 6

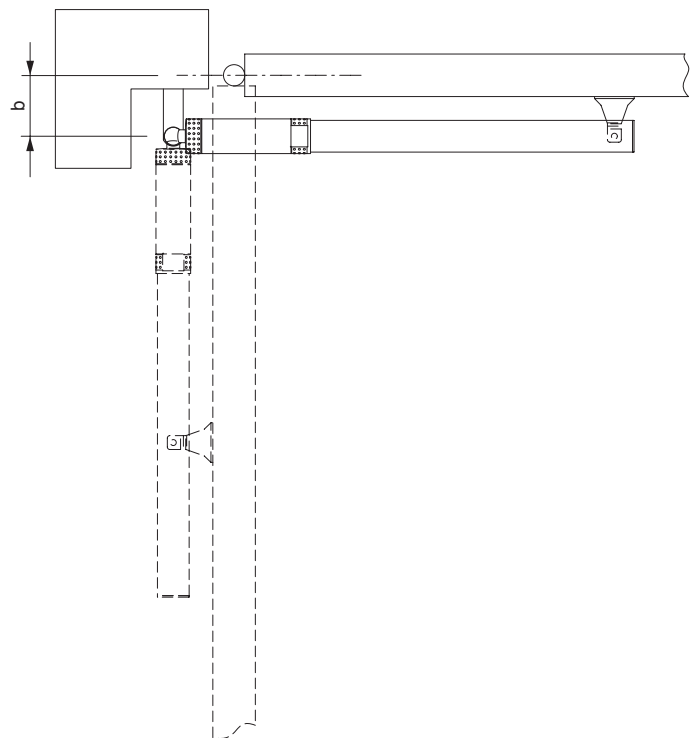


Fig. 7

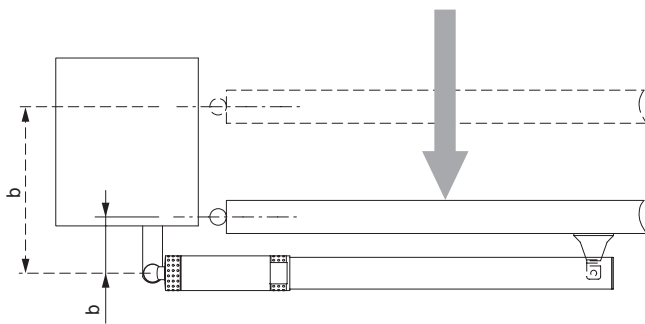


Fig. 8

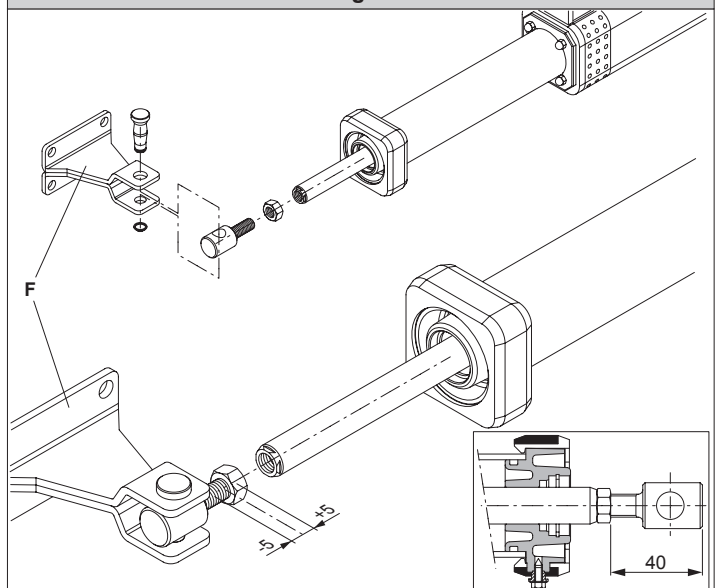


Fig. 8A

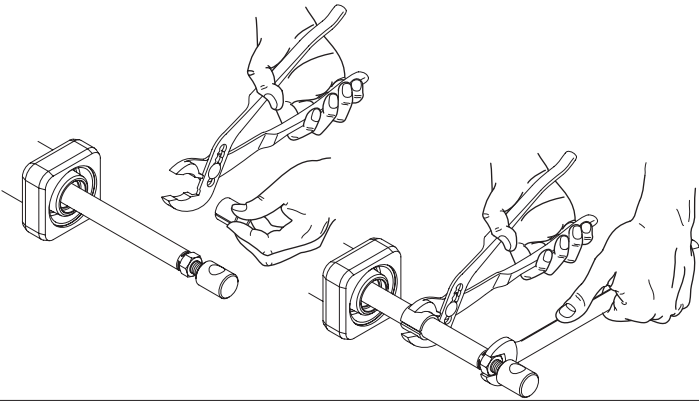


Fig. 9

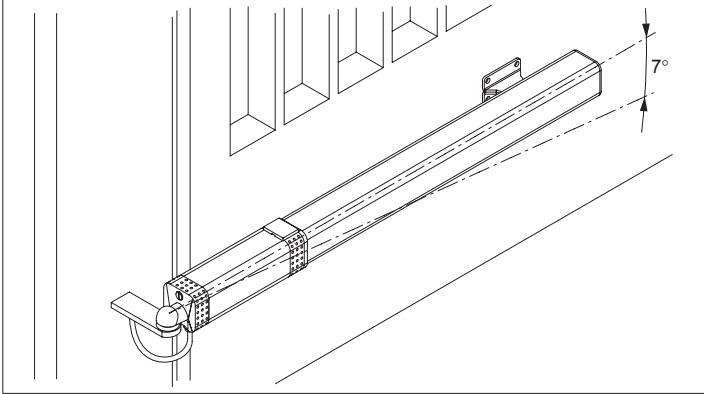


Fig. 10

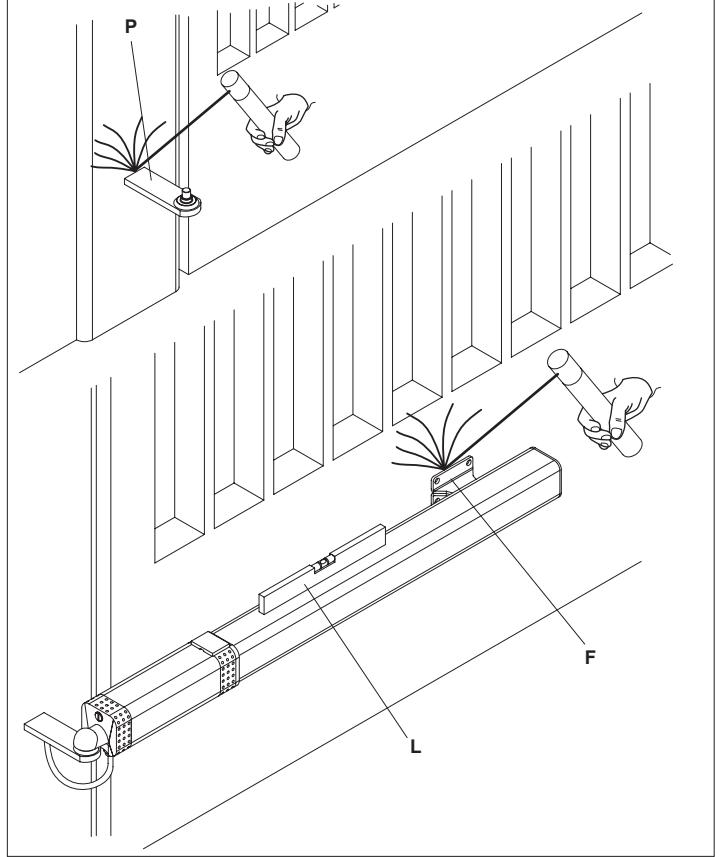


Fig. 11

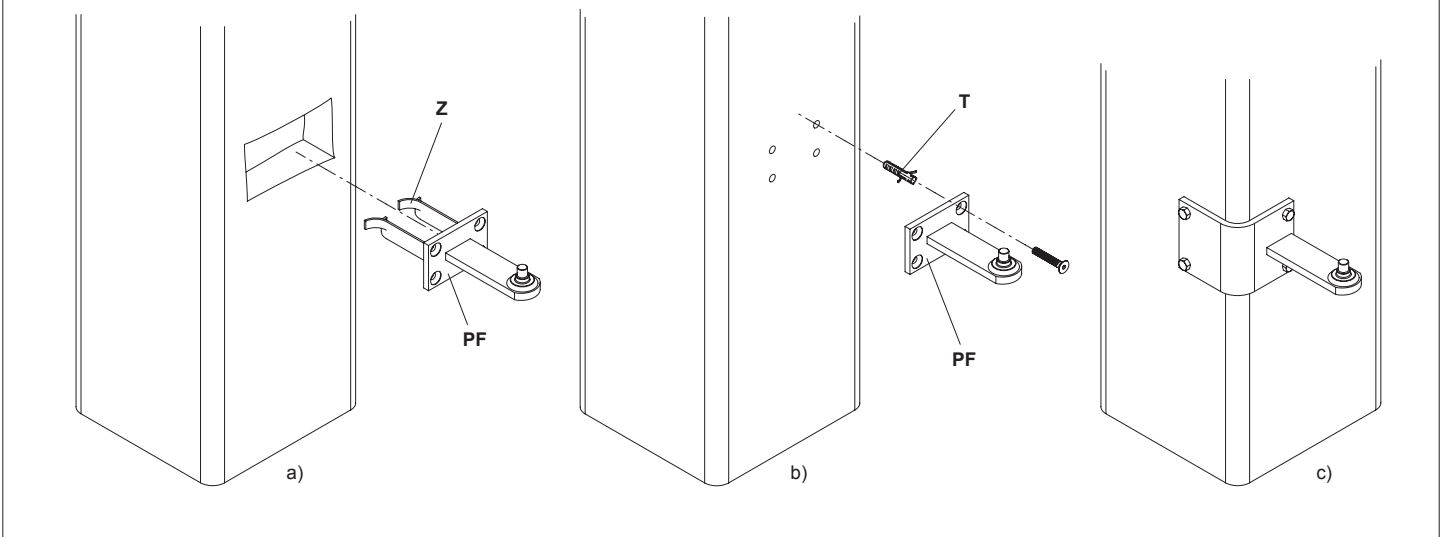


Fig. 12

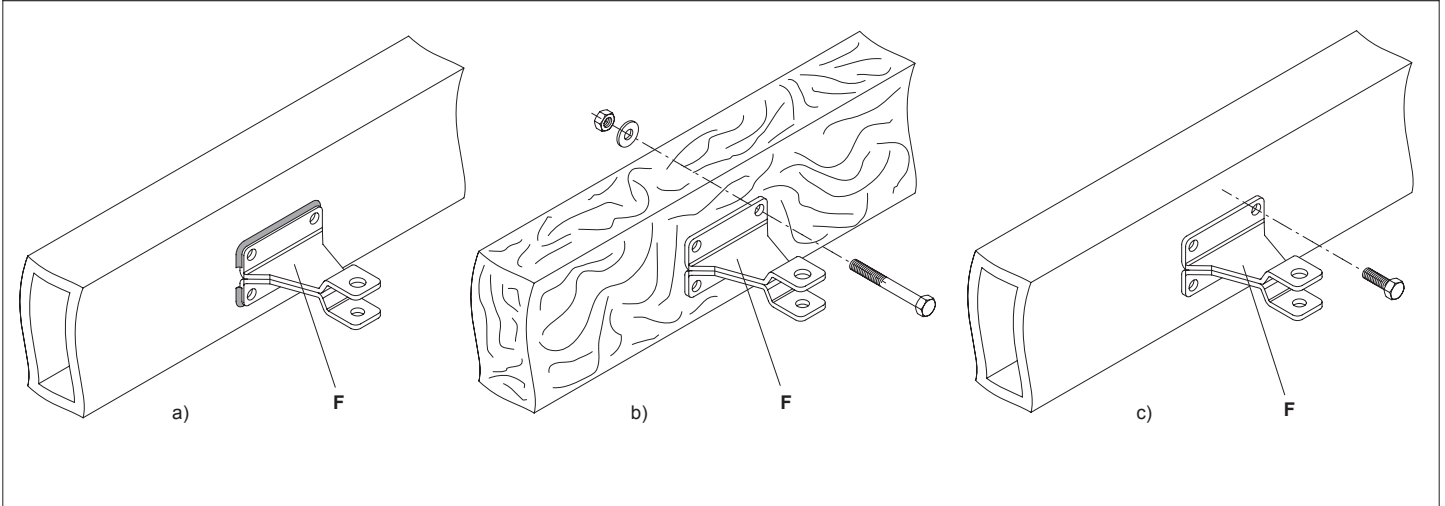


Fig. 13

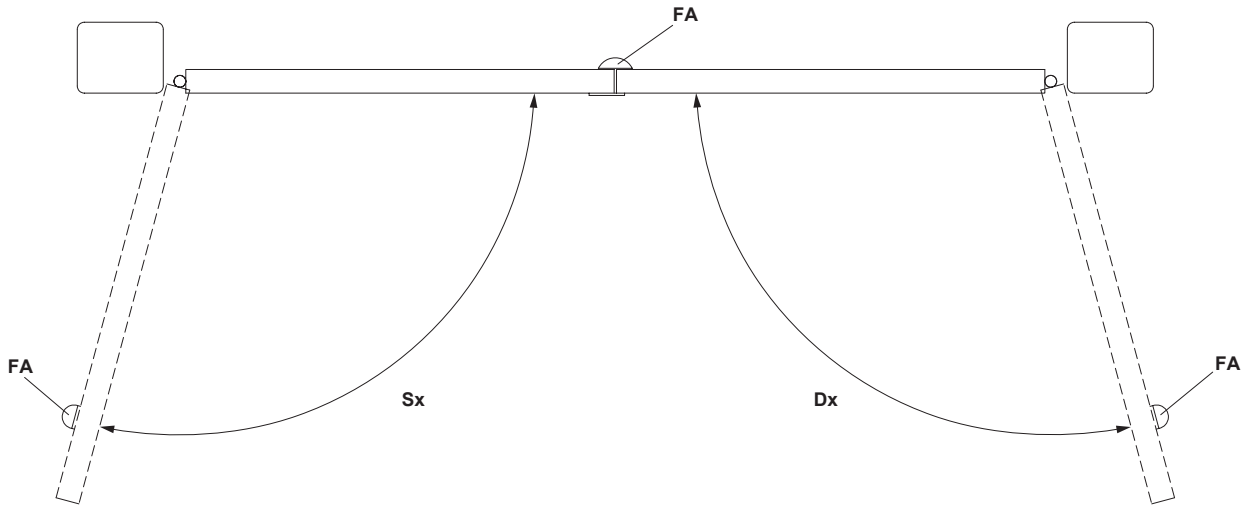


Fig. 14

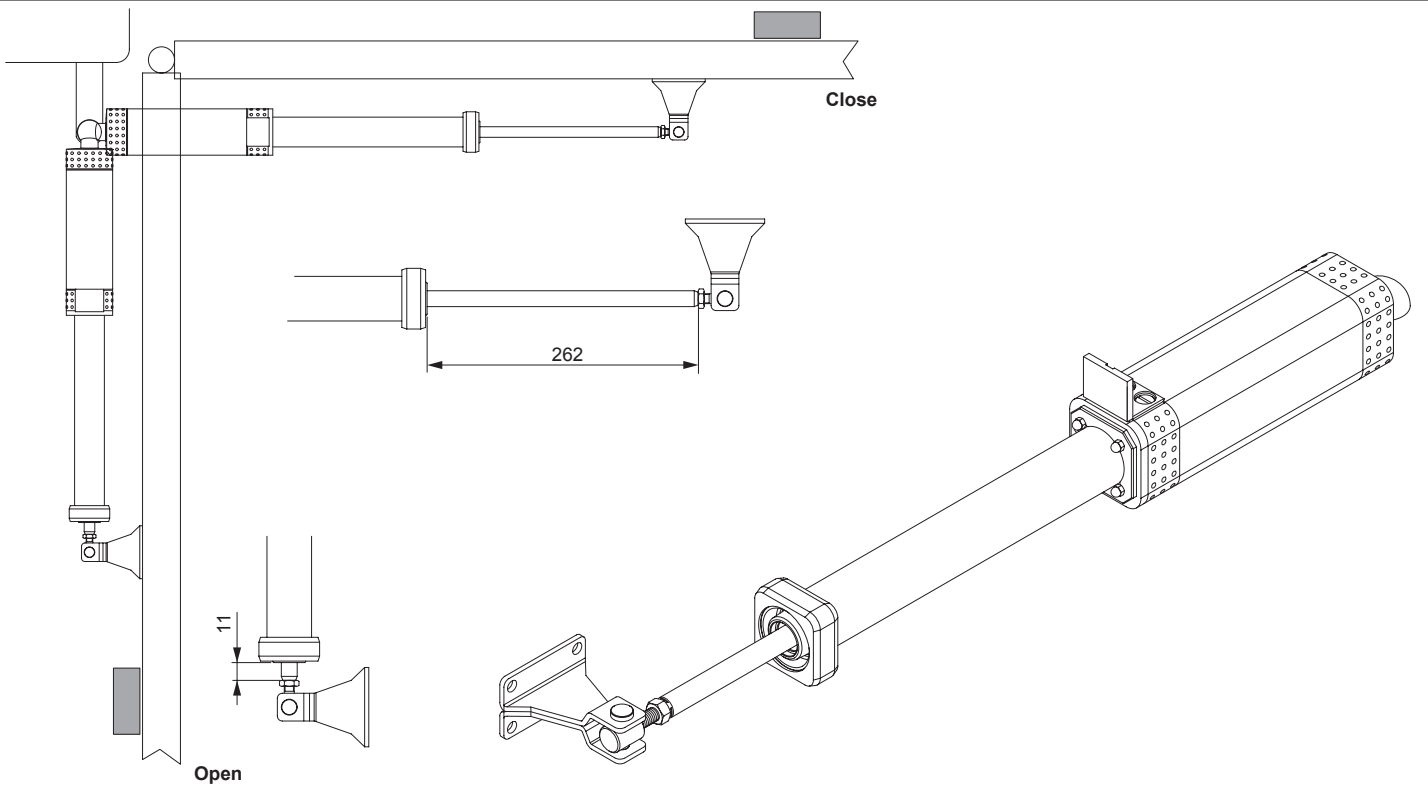


Fig. 15

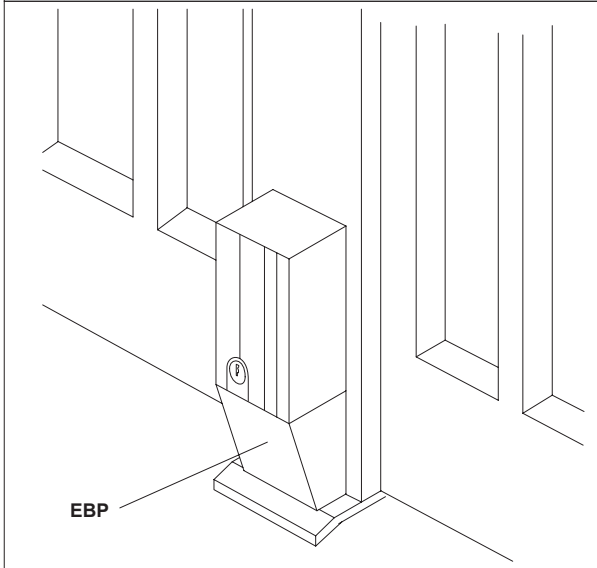


Fig. 16

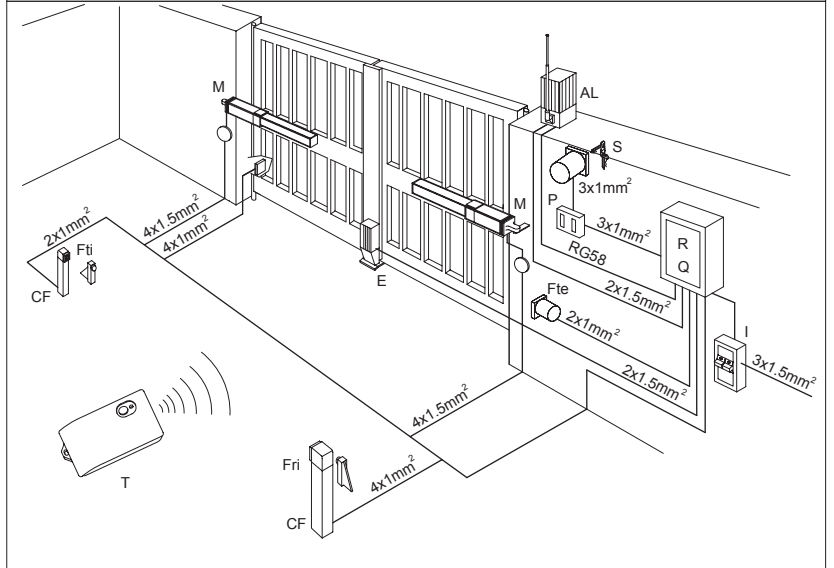


Fig. 17

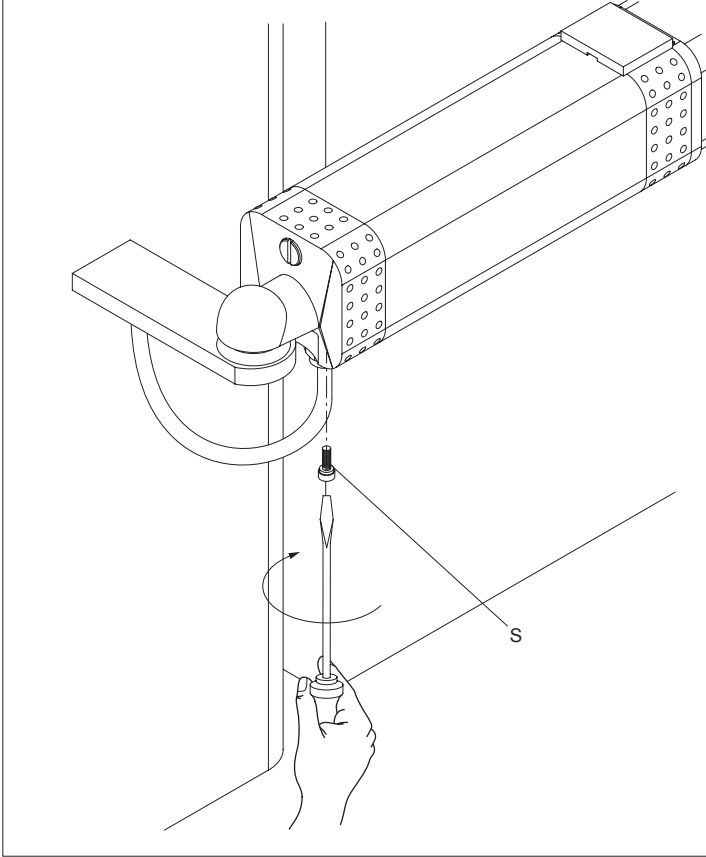


Fig. 18

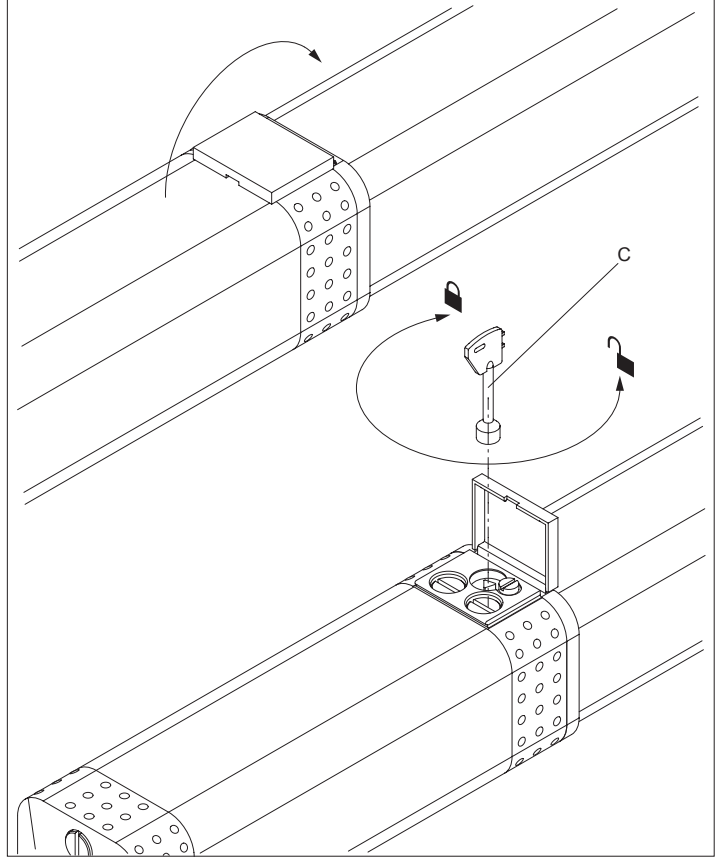


Fig. 19

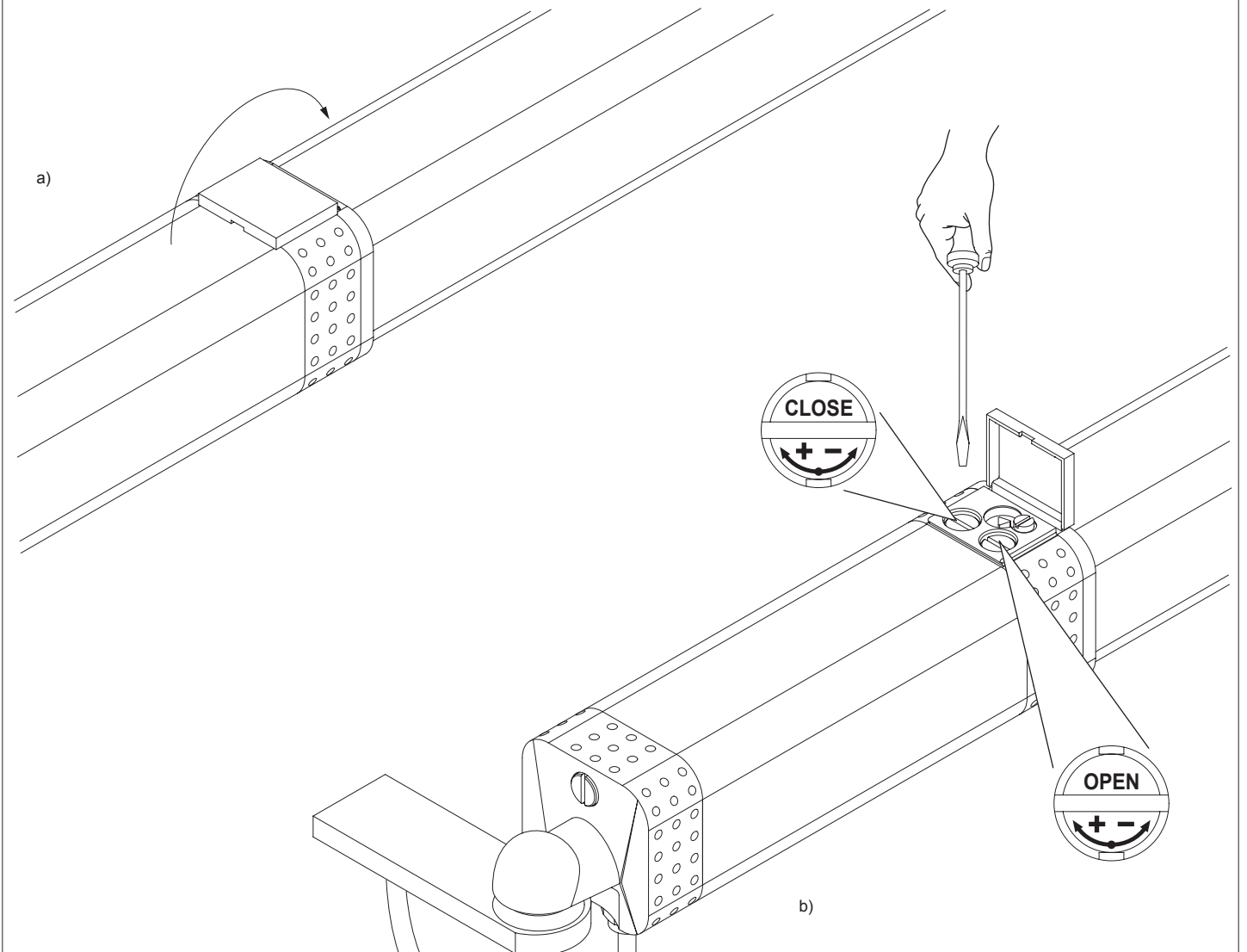


Fig. 20

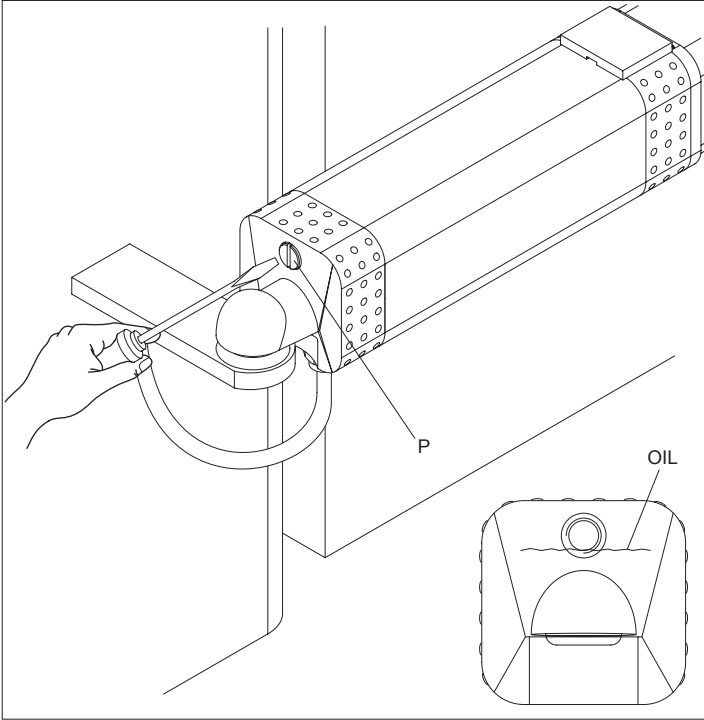


Fig. 22

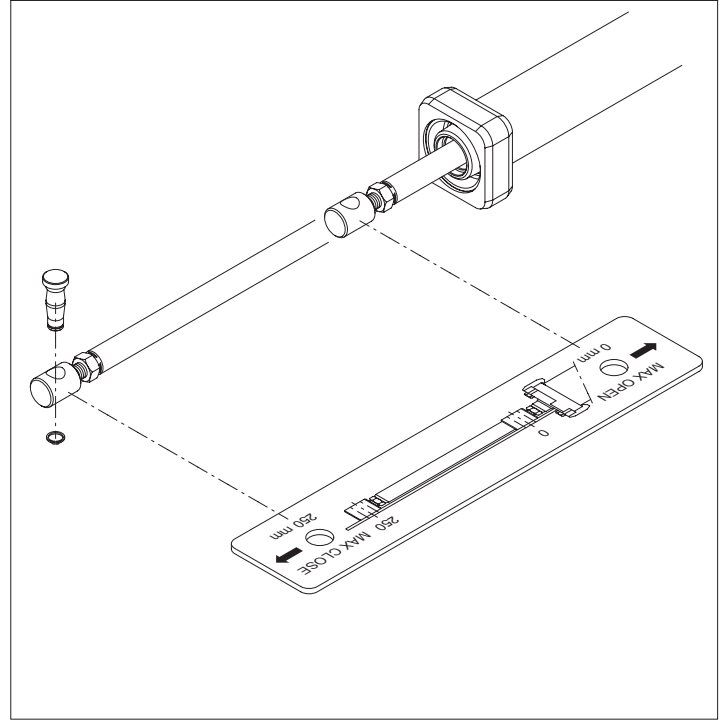
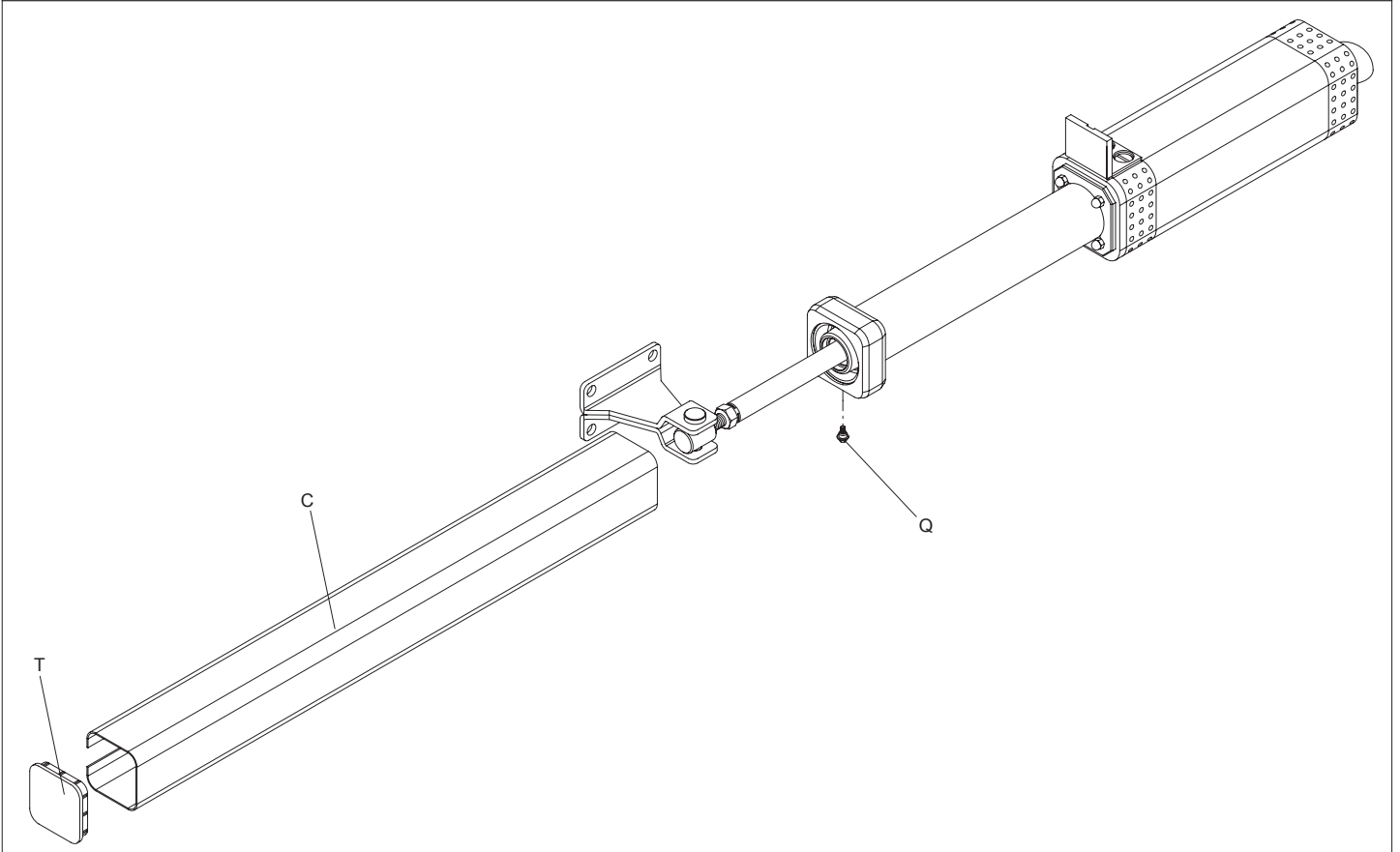


Fig. 21



BFT FRANCE
 Parc Club des Ayalades
 35 bd capitaine GEZE
 13333 MARSEILLE Cedex 14

Tel. 0491101860
 Fax 0491101866

BFT DEUTSCHLAND
 Vertretung und Lager
 Johannisstr. 14, D-90763 Fürth

Tel. 0049 911 773323
 Fax 0049 911 773324

BFT S.p.a. ITALIA

Via Lago di Vico, 44
 36015 SCHIO (VICENZA)
 Tel.naz. 0445696511
 Tel.int. +39 0445696533
 Fax 0445696522
 INTERNET www.bft.it
 E-MAIL sales@bft.it

